****

**Rentrée 2017 à l’université de Franche-Comté : les nouveautés**

**Journée de formation continue des PP, psychologues de l’Education nationale**

**et personnels de direction – 16/11/2017**

La nouvelle carte de formations et les changements de nomenclatures

Pas de chgt pour les DUT.

Pas de nouvelle mention de licence, mais du chgt dans tous les contenus :

 - spécialisation progressive en licence (portail en 1ère année : possibilité de passerelles)

 - stages obligatoires ou facultatifs dans toutes les licences

 - cours de langue à chaque semestre

 - 1500 heures/étudiant sur 3 ans.

Les licences professionnelles :

 - les spécialités disparaissent au profit des « parcours ».

 - entre 430 et 550 h/étudiant en moyenne sur l’année (stage obligatoire compris – de 4 à 6 mois)

 - le passage de Lpro en master se fait à la marge.

Les masters : les « parcours » donnent la coloration du diplôme. Masters indifférenciés (pro/recherche : l’étudiant choisit durant le master en fonction du stage effectué).

Les cursus masters en ingénierie (CMI) :

 - ce sont des formations d’excellence (parcours intégré licence-master en 5 ans basé sur les standards de formation des ingénieurs européens)

 - un CMI en géographie-aménagement (information spatiale et aménagement / UFR SLHS), un CMI en info-Com (UFR SLHS / UFR STGI);

 - lien formation/recherche/valorisation.

L’offre de formations : 23 mentions de L, 1 DEUST, 40 L pro, 48 masters dont 4 en MEEF, 8 CMI, formation de santé, 17 spé et 24 options de DUT, une filière d’ingénieurs.

Une nouveauté concernant les métiers de la rééducation (masseur-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricien) : l’accès aux instituts de formation (IFMK : institut de formation en masso-kinésithérapie) se fait après une 1ère année de PACES ou une 1ère de STAPS (sélection de 36 étudiants en L1 à l’UFR STAPS pour 9 places à l’IFMK).

Quelles ressources pour faciliter sa réussite en licence 1 ?

Karin Monnier-Jobé

UFC : 23 690 étudiants en 2016-2017

6 UFR

2 IUT (Besançon-Vesoul et Belfort-Montbéliard)

4 instituts : ESPE, ISIFC (biomédical), IAE, IPAG.

Les ressources du lycéen :

- Brochure « entrer dans le Sup après le bac » (accessible numériquement pour les élèves de 1ère par ex)

24 h dans le supérieur

- Ressources numériques : [www.onisep.fr/besancon](http://www.onisep.fr/besancon) ; [www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr) ; [www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr)

- JPO : 27 janvier à Besançon et 3 février pour les autres sites.

- Salons Studyrama (02/12/17 - Micropolis Besançon) / l’Etudiant (20/01/17 – Micropolis Besançon)

Cordées de la réussite pour les élèves de REP.

L’accompagnement : l’aide à la réussite

- tutorat d’intégration et pédagogique par des étudiants de master

- suivi et entretiens individualisés par les enseignants

- renforcement des TD par rapport aux CM

- espace numérique de travail ENT : cours, plans, annales en ligne

- harmonisation d’aménagements d’études

- des ateliers projets personnels et professionnels (APPP) 18 h en licence, 18 h en master

- bonification sur la moyenne générale grâce à une UE Libres (engament étudiant, projet pro, sport, etc.)

- aide à l’orientation ou à la réorientation dans les composantes et au service OSE (orientation stage emploi)

Les dispositifs d’intégration existants

- kick-off : intervention de TalentCampus (mise en place de la pédagogie active pour dvper l’esprit d’équipe)

- journée de bienvenue

- ateliers créatifs autour du projet : en groupe

Aide à la réussite dans les UFR

En SJEPG : bureau d’aide à la réussite, aides à la réorientation, remise à niveau, forum métiers.

En PACES : tutorat, évaluations corrigées, examens blancs, séances d’information, présentation des métiers de la santé et réorientation active dès la fin du 1er semestre

En lettres, art, LV et SHS : spécialisation progressive, réorientation, centre de ressources en langues et en auto-formation

En Sports : conf sur les métiers du sport, entretiens individuels, forum tremplin

IUT : aide à la réussite : actions d’innovations pédagogiques (méthodologie, par projet…).

Le dispositif d’aide à la réussite pour une nouvelle orientation : 24 étudiants en février 2016, 50 en février 2018. Réorientation corrélée à une insertion professionnelle. 4 mois. Obj : redynamiser les étudiants, repenser un projet, réaliser un stage cherché par l’étudiant lui-même (à partir d’avril) en lien avec son projet.

L’importance de l’insertion professionnelle

- ateliers OSE : 24 ateliers par an sur des thématiques variées (CV, lettre de motivation, alternance, préparation à un entretien de recrutement, recherche de stage, …)

- entretiens individualisés avec des chargé.e.s d’insertion professionnelle

- plateforme de stages et d’emplois

- relation entreprise-université

- observatoire de la formation et de la vie étudiante : suivi des étudiants, élaboration de statistiques, création de bases de données.

Le supplément au diplôme (SD)

Valorisation des expériences et de l’engagement des étudiants

« Mets tes atouts dans ton CV ! » - Oumhanie Legeard

Document obligatoire qui doit être délivré par l’univ, en plus du diplôme.

Doit contenir les éléments spécifiques du parcours de l’étudiant.

Infos qui attestent des compétences auxquelles l’étudiant a été préparé. Utiles pour l’étudiant et le recruteur. Facilite aussi la mobilité européenne/internationale des étudiants.

Rubriques : stage en entreprise, mandat électif, enseignement validé non prévu au cursus, projet tuteuré, mémoire, prix/distinction, emploi avenir professeur, pépite – entrepreunariat et innovation, certificat de secourisme, certifications en langues (ex : TOEIC), mobilité internationale, alternance (contrat d’apprentissage, de professionnalisation), UE libre, etc. + rubriques complétées par les étudiants : bénévole au sein d’une association, engagement citoyen (défense, sécurité), athlète de haut niveau, etc. + rubriques complétées par le Bureau Vie Etudiante : activité suivie au sein d’une association, formateur associatif, mandat électif conseils centraux, responsable associatif, participation aux concertations étudiantes, etc.